



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0

Ré

Me
t



12011732

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

02 JAN. 2012

Pour le Greffier,

Greffe

Dénomination : **ETABLISSEMENTS LUC MAUROY**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : rue de Libut 7

5310 SAINT GERMAIN

N° d'entreprise : **0422.887.732**

Objet de l'acte : REELECTION DU COMMISSAIRE

Texte : Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2011

L'assemblée vote l'élection de Monsieur Louis-François BINON, réviseur d'entreprises, représentant la SCRL "Fallon, Chainiaux, Cludts, Garny & Cie" en tant que commissaire pour une période de 3 ans expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2014. La rémunération annuelle est fixée à 3.840,00 euros.

signé : Mauroy Luc, administrateur délégué

déposé procès verbal

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature